

Issy-les-Moulineaux, le 15 décembre 2023

CNP Assurances s'engage contre les violences conjugales en signant la charte OneInThreeWomen

CNP Assurances a signé la charte dédiée à la lutte contre les violences conjugales lors de la cérémonie annuelle du réseau OneInThreeWomen, le 14 décembre 2023. Piloté par la FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion), ce réseau européen rassemble depuis 2018 des entreprises engagées contre les violences faites aux femmes, et en particulier le groupe La Poste.

Dans le monde, 1 femme sur 3 a subi des violences physiques ou sexuelles au cours de sa vie, la plupart du temps par un conjoint ou ex-conjoint. C'est le constat éloquent d'une étude de l'OMS parue en 2021. Statistiquement, chaque employeur compte, ou comptera, dans ses effectifs au moins une femme victime de violences.

Pour la FACE, les entreprises représentent des espaces propices pour aborder cette question : lorsqu'elles travaillent, les salariées concernées sont moins en contact avec leur conjoint ou ex-conjoint violent. C'est un endroit où elles peuvent en parler, que ce soit avec leurs collègues, amis ou autres personnes de confiance.

C'est pourquoi le réseau OneInThreeWomen a mis en place, avec les entreprises signataires, une charte d'engagement contre les violences conjugales.

En signant cette charte, CNP Assurances et les autres membres du réseau s'engagent sur plusieurs points :

- sensibiliser sur ces violences au sein de l'entreprise,
- promouvoir un environnement bienveillant pour les collaboratrices victimes de violences,
- faciliter l'accès aux associations spécialisées,
- produire et/ou diffuser les outils développés par le réseau : kits de sensibilisation, études, podcasts, campagnes de communication...

CNP Assurances, eu égard à son engagement, s'engage à mettre en œuvre :

- un accompagnement spécifique via les assistances sociales de l'entreprise afin d'accompagner les collaboratrices concernées dans la recherche de solutions financières, administratives ou d'hébergement ;
- un partenariat avec la Fédération Nationale Solidarité Femmes afin de former l'ensemble de ses équipes médicales à la détection et à l'orientation des collaboratrices victimes de violences conjugales ;
- un dispositif d'accompagnement et d'écoute psychologique en physique et/ou à distance accessible à l'ensemble des collaboratrices.

En signant la charte OneInThreeWomen sous l'égide de Bérangère Couillard, ministre chargée de l'Egalité et de la Lutte contre les discriminations, CNP Assurances concrétise sa raison d'être : œuvrer pour une société plus inclusive et durable en luttant contre les discriminations.

Marie Rouen

Directrice adjointe des ressources humaines de CNP Assurances



« Nous sommes fiers d'intégrer le réseau *OneInThreeWomen* piloté par la *Fondation Agir Contre l'Exclusion*. Notre adhésion démontre notre engagement envers les valeurs fondamentales d'équité et de respect. Nous croyons fermement que chaque individu mérite de vivre et de travailler dans un environnement exempté de toute forme de discrimination. En qualité d'assureur responsable et conformément à sa raison d'être qui l'incite à agir pour protéger le plus grand nombre, CNP Assurances est conscient du rôle clé de l'entreprise dans la lutte contre les violences faites aux femmes et souhaite accompagner au mieux ses collaboratrices, tout en sensibilisant l'ensemble de la société à ces problématiques. Ensemble, nous pouvons faire la différence ».

À propos de CNP Assurances

Présent dans 19 pays dans le monde, le groupe CNP Assurances est un acteur de référence de l'assurance avec plus de 6 500 collaborateurs et un résultat net de 1 939 M€ en 2022 (Norme IFRS 4). Filiale de La Banque Postale, CNP Assurances est membre du grand pôle financier public. En France, CNP Assurances est N° 1 de l'assurance emprunteur immobilier, N° 2 de l'assurance vie, et a intégré, en 2023, les activités d'assurance de biens de La Banque Postale ce qui en fait un assureur complet de biens et de personnes. Il est le 5^e assureur en Europe, notamment en Italie qui est désormais son deuxième marché après la France. Au Brésil, son fort développement positionne le Groupe à la 3^e place. Avec son modèle multi partenarial, ses solutions sont distribuées dans le cadre de partenariats stratégiques de long terme, ou en modèle « ouvert ». Au total, plus de 32 millions de personnes dans le monde sont assurées par CNP Assurances en prévoyance/protection et 14 millions en épargne/retraite. Assureur et investisseur responsable (400 Md€ investis dans tous les secteurs de l'économie) CNP Assurances agit pour une société inclusive et durable, en apportant au plus grand nombre des solutions qui protègent et facilitent tous les parcours de vie.

Contacts

CNP Assurances

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51
Tamara Bernard 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur : 

